

"La meilleure forteresse des tyrans est l'inertie du peuple" (Machiavel)

La GRIFFE

Hebdomadaire Satirique Nigérien Site: www.tamtaminfo.com - N° 272 du 28 Juillet 2008 Prix 300 F CFA

Après la conférence qu'il a convoquée le 19 juillet 2008

Seïni Oumarou désavoué par les cadres du MNSD de Tillabéry...

Dans une déclaration qu'ils ont publiée, le vendredi 25 juillet dernier, les cadres du Mouvement national pour la société de développement (MNSD-NASSARA) de la région de Tillabéry, résidant à Niamey, ont condamné la convocation, le 19 juillet dernier, de la conférence régionale de la section du MNSD-NASSARA de Tillabéry par le président de ladite section et actuel Premier Ministre Seïni Oumarou. Pour les auteurs de la déclaration, la convocation de la conférence du 19 juillet 2008 a été faite en violation de plusieurs dispositions des textes du MNSD-NASSARA et de certaines décisions prises par la conférence régionale tenue à Filingué le 08 décembre 2007. (Lire page 3)

« La conférence de Tillabéry a été un cuisant échec malgré les moyens colossaux déployés et tous les subterfuges maladroits utilisés »,

soutient M. Omar Tchiana, vice-président de la section MNSD-NASSARA de Tillabéry P.3

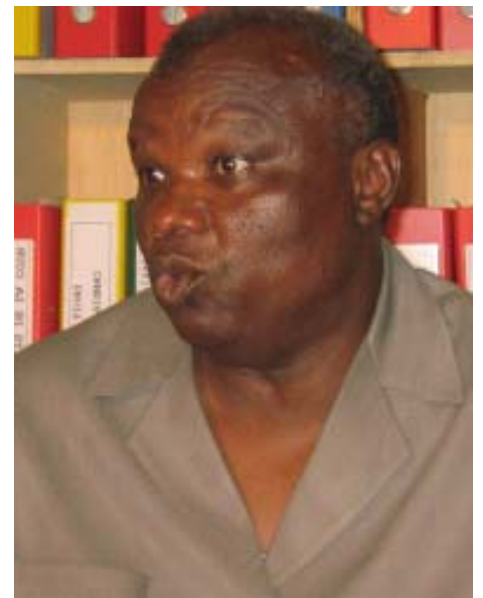


Les bureaux de l'ONG Médecins Sans Frontières fermés à Maradi !

Crise à la fédération du PNDS de Maradi

« Les dirigeants du PNDS-TARAYYA, qui prétendent diriger le Niger, doivent commencer à respecter les décisions de justice ! », martèle Maître Soulèye

Il y a quelques jours, la Cour d'Appel de Zinder a désavoué le comité provisoire de la fédération mis en place par le Comité exécutif national du PNDS, avec comme président l'ancien député Alat Mogaskia, un fidèle du Président Mahamadou Issoufou. Les juges de la Cour d'Appel de Zinder réagissaient ainsi à la plainte du comité exécutif fédéral du PNDS de Maradi, présidé par M. Issa Bagalam, qui s'estimait être le seul organe habilité à agir au nom du PNDS à Maradi. Issa Bagalam faisant partie des responsables et militants que le Comité exécutif national avait exclu, pour non soumission aux décisions du Président du parti, les responsables du PNDS ont soutenu que même si le comité de M. Alat Mogaskia a été désavoué par la Cour d'Appel de Zinder, celui que préside M. Issa Bagalam ne peut plus agir au nom du PNDS. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre, depuis plusieurs jours, le secrétaire à la communication du PNDS, M. Iro Sani, dans des interviews



sur les médias. Le secrétaire général du parti, M. Foumakoye Gado, s'est livré au même jeu à travers un certain nombre de communiqués. P.4

Quel avenir pour l'Enseignement Supérieur au Niger ?

SONITEL Partout et pour tous... Intégrateur de solutions... Appel Gratuit 19 Des produits adaptés à vos besoins!

Renouvellement des membres de la Commission nationale des droits de l'homme
La presse choisit son représentant, la société civile se chamaille...

C'est en principe en début de ce mois d'août que s'achève le mandat des membres de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La procédure de renouvellement des membres de l'institution est déjà engagée depuis plusieurs jours. C'est ainsi que les organisations de la presse se sont réunies, le samedi 26 juillet dernier, pour désigner leur représentant au sein de la future équipe de la CNDHLF. Après un vote, c'est M. Omar Keïta, secrétaire général de l'Union des Journalistes du privé du Niger (UJPN) et secrétaire de rédaction de l'hebdomadaire « Le Républicain » qui a été élu. Il a recueilli 6 voix, contre 4 pour son challenger, M. Yacouba Kalifa, militant du Syndicat des agents de l'information (SAINFO), qui représentait la presse dans l'ancienne équipe de la CNDHLF. Pendant ce temps, les organisations de la société civile, elles, peinent à désigner leurs deux représentants. Le Mouvement citoyen pour la paix, la démocratie et la République, présidé par M. Nouhou Arzika, a contesté la désignation, il y a quelques jours, de M.M Moustapha Kadi et Abdoul Aziz Ladan par le Collectif des organisations de défense des droits de l'homme et de la démocratie (CODDHD) et le Réseau des ONG de développement et associations de défense des droits de l'homme (RODDADH). Le Mouvement citoyen dit n'avoir pas été impliqué dans le processus de désignation des représentants de la société civile. Les choses seront donc reprises à zéro et certaines sources proches du Mouvement citoyen annoncent une probable candidature de M. Nouhou Arzika. Contacté par nos soins, le président du Collectif actif de la société civile nigérienne, un autre pôle de la société civile, a dit que



Omar Keïta, représentant de la presse à la CNDHLF

le CASCN s'oppose aussi à la désignation de M.M Moustapha et Abdoul Aziz et qu'il a son propre candidat qu'il compte présenter au moment opportun. Ce n'est pas la première fois que les organisations de la société civile se chamaillent au sujet de la désignation de leurs représentants devant siéger dans certains comités ou certaines institutions. On se souvient qu'au moment de la composition de l'équipe sortante de la CNDHLF, une rude bataille avait opposé le CODDHD et le RODDADH, à l'époque principaux regroupements de la société civile. Le CODDHD avait même nié au RODDADH le statut d'organisation de défense des droits de l'homme.

A tort ou à raison, le RODDADH a même été accusé de bénéficier de la bénédiction du Ministre de la justice de l'époque, Maty Elhadj Moussa. C'est dire que même s'ils ont changé de camps, les acteurs sont les mêmes. C'est quand même vilain pour le mouvement social nigérien que ses animateurs n'arrivent pas à s'entendre sur un minimum de consensus ! Qui dit mieux ? **H.A**

Offre d'emploi

La Société DARCYS-SARL cherche pour embauche immédiate un (1) Agent Commercial.

I) Tâches

- La personne sélectionnée aura pour mission :
- de négocier, de conclure des contrats de vente, d'achat, de location
- des prestations de service, etc.

II) Conditions d'embauche

- Rémunération : Fixe + Commissions.
- Avantages : voiture de service, cellulaire de fonction.
- Etre détenteur d'un permis de conduire de catégorie B serait un atout.

III) Profil du candidat

Peuvent faire acte de candidature, les personnes ayant le niveau ou titulaires d'un BTS ou de tout autre diplôme équivalent en Marketing, Communication, Comptabilité et Gestion des Entreprises, Finances et Banques et ayant des connaissances en informatique (WORD et EXCEL).

- Avoir une expérience professionnelle serait un atout.

La réception des dossiers de candidature (comportant une copie légalisée du diplôme, un CV, une lettre de motivation et une photo) se fera à notre siège sis au: **Quartier Poudrière, Villa n°671, accolée au BAR GUIGUIGNA, au plus tard le 7 août 2008 à 16 H 30 délai de rigueur.**

TEL : (00227) 20 34 48 91 - FAX : (00227) 20 34 48 92 -

Mobile : (00227) 96 96 20 84

DARCYS procédera ensuite à une présélection des candidats en fonction des critères prédéfinis.

L'entretien de sélection aura lieu le 8 août 2008 à partir de 9h.

Communiqué du Journal « La Griffes »

Le journal « La Griffes » informe le public qu'il a déménagé de son siège du quartier Terminus. Son nouveau siège est situé au quartier « **Nouveau Marché** » sur le goudron allant de la **Compagnie des Sapeurs pompiers au CEG 2. Deuxième virage à droite et première porte à gauche, après le siège du Port autonome de Cotonou. Une plaque indicative sera incessamment installée.**

14^e Coupe du Président de la République de Basket Ball, édition 2008

Les compétitions débutent ce mardi



ment de Niamey ». Au nombre des équipes qui vont faire leur première apparition à cette coupe du Président de la République de Basket Ball, on peut retenir : BBC, AS IPSP et NEW TEAM de Niamey ; AS Douanes de Maradi et Abzin Basket Club d'Agadez. La palme de la représentativité à cette 14^e édition de la coupe du Président de la République de Basket Ball revient sans doute à l'administration douanière, qui aligne cinq (5) équipes, dont une en dame. La finale de la compétition interviendra le 3 août prochain, jour anniversaire de l'accession du Niger à l'indépendance. Toujours selon la présidente du comité d'organisation, « il sera procédé durant cette 14^e édition de la Coupe du Président de la République à une présélection des meilleurs joueurs de deux genres en vue de la constitution des Equipes nationales (moins de 16 ans) ».

Ces équipes représenteront le Niger au championnat ouest-africain de la zone II que Cotonou, la capitale du Bénin, va abriter du 15 au 23 août 2008. C'est la toute première coupe que va organiser le nouveau bureau de la FENIBASKET, présidé par le Colonel des douanes Ibrahim Yacouba, qui entend « donner un nouveau souffle à cette compétition, tant dans son esprit que dans son organisation ».

Habibou Abdou

C'est en principe ce mardi 29 juillet que débiteront, à Niamey, les compétitions entrant dans le cadre de la 14^e édition de la coupe du Président de la République de Basket Ball. Selon la présidente du Comité, Docteur Jamila Ferdjani, qui est aussi vice-présidente de la Fédération nigérienne de Basket Ball, cette 14^e édition va connaître une participation record des équipes. « En effet, toutes les régions du Niger ont confirmé leur participation. Cette « prouesse » a été rendue possible grâce à la pleine implication des gouverneurs des régions. Ces derniers, et c'est le lieu de les remercier, ont apporté tout leur soutien aux équipes qui devaient effectuer le déplacement

Téléphonie cellulaire

Celtel Niger baisse ses tarifs de communications !

Pour apporter des solutions adaptées aux besoins longtemps exprimés par ses clients et la population du Niger, Celtel Niger a procédé à la baisse substantielle de ses tarifs. L'annonce a été faite le vendredi dernier au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à l'hôtel Gawèye. Cette baisse se schématise selon plusieurs plans tarifaires grand public et jeunes communément appelé « NAKOWA » pour la tarification à la minute, « SAWKI » et « MATASSA » pour la tarification à la seconde. Par exemple avec le tarif « NAKOWA », le client de Celtel peut désormais communiquer avec 115f la minute, et 3f la seconde pour le tarif « SAWKI » et le tarif « MATASSA », 1f la seconde. (voir tableaux). En prenant la parole à cette cérémonie le directeur par intérim de Celtel Niger M. Adel Alayana a indiqué que le souci de sa société est d'être à



l'avant-garde de l'innovation, celui de mettre à la disposition des populations nigériennes les meilleurs outils de la technologie mobile. A cet effet Celtel a initié le CPT, le Web2sms, le SHAP-SHAP, le réseau unique et bien d'autres. Avec les nouveaux tarifs les clients de Celtel ont la possibilité suivant leur profils d'opter pour le plan tarifaire qui correspond mieux à leurs besoins de communication.

Magawata Ibro

Matassa (facturation par seconde)				
	Fada	Celtel	Autres Réseaux	International
Heures Pleines	3 F	3,5 F		5 F
Heures Creuses	2 F	3 F	6 F	
Heures de nuit	1 F	1 F		
SMS		10 F	20 F	120 F

Sawki (facturation par seconde)				
	Fada	Celtel	Autres Réseaux	International
Heures Pleines	3 F		5 F	
Heures Creuses	2 F	3 F	5 F	8 F
SMS		30 F	75 F	120 F

Nakowa (facturation par minute)				
	Fada	Celtel	Autres Réseaux	International
Heures Pleines		125 F	195 F	Celtel: Nigeria-8F- Tchad: 190 F
Heures Creuses	115 F	115 F	195 F	Reste monde: 299 F
SMS		25 F	75 F	120 F

Après la conférence qu'il a convoquée le 19 juillet 2008

Seïni Oumarou désavoué par les cadres du MNSD de Tillabéry...

Dans une déclaration qu'ils ont publiée, le vendredi 25 juillet dernier, les cadres du Mouvement national pour la société de développement (MNSD-NASSARA) de la région de Tillabéry, résidant à Niamey, ont condamné la convocation, le 19 juillet dernier, de la conférence régionale de la section du MNSD-NASSARA de Tillabéry par le président de ladite section et actuel Premier Ministre Seïni Oumarou. Pour les auteurs de la déclaration, la convocation de la conférence du 19 juillet 2008 a été faite en violation de plusieurs dispositions des textes du MNSD-NASSARA et de certaines décisions prises par la conférence régionale tenue à Filingué le 08 décembre 2007.

Selon les cadres du MNSD-NASSARA de la région de Tillabéry, résidant à Niamey, « cette conférence statutaire, convoquée le 19 juillet 2008 à Tillabéry, dans une précipitation sans précédent dans les annales de notre section a été motivée par les déclarations historiques du 14 juillet 2008 ». Ils estiment, ces cadres, que ladite conférence a été convoquée « sans ordre du jour », contrairement aux dispositions de l'article 98 du règlement intérieur du MNSD-NASSARA ; « dans le non respect du quota des 2/3 exigé pour la tenue d'une conférence régionale extraordinaire, en conformité avec l'article 40 des statuts du parti » ; « malgré la demande de report formulée, à juste titre, par la majorité des députés, des coordinateurs départementaux, des présidents régionaux de l'OJN et de l'OFN (art. 102, alinéa 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du règlement intérieur du parti) » et « sans le moindre res-

pect de certaines recommandations de la dernière conférence régionale ordinaire tenue à Filingué le 08 décembre 2007 qui a retenu Kollo pour abriter la toute prochaine conférence régionale de la section de Tillabéry ».

Les cadres du MNSD-NASSARA de la région de Tillabéry, résidant à Niamey, pensent qu'ayant échoué, la conférence convoquée par M. Seïni Oumarou s'est transformée en « un meeting populaire arrangé à la hauteur du Premier Ministre ». Et la présence de certains présidents des sections du MNSD-NASSARA à Tillabéry, accompagnés des fortes délégations « pour combler le vide ainsi créé », est perçue par les cadres du MNSD de la région de Tillabéry, basés à Niamey, comme un complot visant à récupérer la direction du MNSD-NASSARA, alors même que son président n'est pas encore condamné et qu'il a même confié son intérim au

secrétaire général du parti, M. Mahamadou Salissou Habi. C'est pourquoi dans leur déclaration, les cadres du MNSD de Tillabéry ont dit, haut et fort, que la résolution donnant mandat à M. Seïni Oumarou, pour régler en accord avec les présidents des autres sections le problème d'intérim du Président national du parti « est sans fondement au regard des textes réglementaires du parti en vigueur ». « Pour nous, le camarade Hama Amadou, prisonnier politique de son propre régime n'est que momentanément absent, car sur lui ne pèse qu'une présomption et qu'à ce titre, seul l'article 65 de notre règlement intérieur es applicable ; à moins que les présidents des sections, élargis à certaines personnes à des titres que nous ignorons, n'aient déjà jugé et condamné le camarade Hama Amadou... », ont martelé les cadres du MNSD-NASSARA de Tillabéry, résidant à Niamey. Appréciant le discours, appelant à la cohésion au sein du parti prononcé par M. Seïni Oumarou, le 19 juillet 2008 à Tillabéry et le dernier limogeage de certains militants du MNSD travaillant au Cabinet du Premier ministre, les cadres du MNSD se sont posé quelques interrogations : Comment comprendre qu'un président qui ne fait pas

l'unanimité au sein de sa section, puisse prétendre faire la cohésion au sein du parti ? Comment comprendre qu'un président de section, fut-il Premier ministre, parce que certains de ses collaborateurs, militantes et militants de son propre parti, ont dit tout haut ce que tous pensent de la situation actuelle du parti et du sort réservé au Président national du parti, puisse purement et simplement les remercier de son cabinet ? Comment comprendre que celui-là même qui limoge en masse de son cabinet et des services annexes de la primature tous les militants de son parti, suite à leur participation pour certains, aux déclarations de soutien à son Excellence Hama Amadou, ni éhontement l'existence de clan Hama et Seïni au sein du MNSD... ? Tout en réitérant leur soutien « inconditionnel, inébranlable et sans réserve à son Excellence Hama Amadou, président national du MNSD-NASSARA » et tout en apportant leur soutien « ferme au président par intérim du parti son Excellence Sala Habi », les cadres du MNSD-NASSARA de la région de Tillabéry, résidant à Niamey, menacent de prendre leurs responsabilités pour faire revenir la cohésion au sein de la section MNSD de Tillabéry. Kané IIIa

« La conférence de Tillabéry a été un cuisant échec malgré les moyens colossaux déployés et tous les subterfuges maladroits utilisés », soutient M. Omar Tchiana, vice-président de la section MNSD-NASSARA de Tillabéry

Question: Monsieur Omar TCHIANA, vous êtes Vice-président de la Section MNSD NASSARA de Tillabéry et Président de la Coordination départementale de Kollo. Pourquoi n'étiez vous pas à la conférence régionale de Tillabéry qui s'est tenue le samedi 19 juillet à Tillabéry ?

Omar TCHIANA: Parler plutôt de meeting national de Tillabéry, car ce ne fut certainement pas une conférence régionale. En effet, selon les règles de notre parti, une conférence se tient avec un quorum précis de délégués qui débattent d'un ordre du jour annoncé dans sa convocation. Avant de répondre à votre question, je dois vous dire que cette conférence est la réaction primaire du Président de la section à la déclaration de soutien faite, le 14 juillet 2008, par les ¾ des députés et responsables de la section de Tillabéry à Hama Amadou, Président du MNSD, suite aux épreuves difficiles qu'il traverse sous le gouvernement de Seïni Oumarou, son ami de 42 ans. Ce faisant, je n'ai pas pris part à ce simulacre de conférence pour les raisons évidentes suivantes:

Premièrement, la conférence a été convoquée en violation des textes de notre parti parce que l'avis de convocation ne mentionnait pas l'ordre du jour.

Deuxièmement, il était de coutume dans la section de Tillabéry, pour chaque activité, politique que les présidents de coordinations départementales et les présidents régionaux des organisations de masse se retrouvent autour du Président de la section pour discuter de la date, du lieu et du financement. Mais à cette occasion, le Président de la section n'a pas jugé utile de nous associer. *Magister dixit*. Troisièmement, ladite conférence devait se tenir à Kollo, conformément à la résolution de la dernière conférence régionale tenue à Filingué et au nom du principe arrêté de commun accord avec le Président de la section pour rendre tournante la tenue des conférences régionales au sein des différents départements. Je tiens à préciser que depuis l'avènement, en 2001, du Président actuel de la section, aucune conférence régionale ne s'est tenue à Kollo à contrario de tous les autres chefs-lieux de départements. Allez comprendre pourquoi? Dès lors, le bureau de ma coordination départementale, réuni en session extraordinaire, le 16 juillet dernier, à l'effet d'examiner la situation née de cette iniquité, a décidé de ne pas prendre part à ladite manifestation. Dès lors, je me dois d'une part, en politique responsable d'écouter ma base et d'autre part, en ma qualité de Président de cet organe, je me dois d'obtempérer à ses délibérations. Enfin, l'histoire m'a donné raison ainsi qu'aux nombreux autres responsables politiques et militants de la section qui n'ont pas fait le déplacement puisqu'ils n'ont rien raté. Ce qui devait être une démonstration de force du Président de la section s'est finalement avéré



un cuisant échec malgré les moyens colossaux déployés et tous les subterfuges maladroits utilisés.

Question: Comment interprétez-vous la présence à Tillabéry des Présidents des autres sections de MNSD-NASSARA?

Ce déferlement des présidents de sections, légitimes ou non, a surpris plus d'un militant de Tillabéry puisque c'est la première fois qu'ils ont droit à cet honneur. Mais puisqu'il s'agit d'un meeting national, il est normal que tout le monde y assiste et ça a eu au moins l'avantage de faire connaître certains au-delà de leur patelin. Il faut simplement regretter que des militants de haut rang, d'une part, détournent les vaillantes populations de leurs travaux champêtres en cette période hivernale, et d'autre part, trouvent le temps à des réjouissances pendant que leur Président de parti est emprisonné. Cependant, je peux vous rassurer, les militants de Tillabéry ne sont pas dupes ; plusieurs années de militantisme leurs ont tanné le cuir et aucune manœuvre politicienne ne saurait les prendre au dépourvu.

Question: La Conférence régionale de Tillabéry a demandé au Président de la section de Tillabéry de régler, avec les présidents des autres sections, la question de l'intérim du Président du parti. On sait que dans une déclaration que vous avez publiée, il y a quelques jours, vous avez apporté votre soutien au secrétaire général du MNSD-NASSARA qui assure actuellement l'intérim. Comment réagissez-vous à cette résolution de la conférence régionale de Tillabéry?

Cette résolution est nulle et de nul effet. Car il est un principe universel qui veut que seule une instance, régulièrement convoquée et tenue dans les formes, soit compétente pour donner mandat. En l'espèce, cette conférence n'a pas été régulièrement convoquée puisqu'il n'y avait

pas d'ordre du jour et ne s'est pas tenue dans les formes prescrites dans la mesure où il n'y a même pas eu des débats. La délégation des pouvoirs faite par le président du parti au secrétaire général est conforme à l'esprit et à la lettre de l'article 65 du règlement intérieur de notre parti et par conséquent ne saurait être remise en cause.

Question: Dans la déclaration rendue publique à l'issue de la conférence régionale, la section de Tillabéry a apporté un « soutien moral » au Président du Parti. Qu'en pensez-vous?

Ce soutien « moral » n'est autre que de la poudre de perlimpinpin. Si tant est qu'il est sincère pourquoi aucun d'entre eux n'a daigné ni rendre visite à la famille de M. Hama Amadou, ni même s'arrêter à la prison de Koutoukalé à l'aller ou au retour de Tillabéry ? Ont-ils des choses à se reprocher ? Mémement, c'est l'aspect immoral de cette démarche même qui est horripilant. Sinon, comment comprendre qu'à peine deux semaines après l'arrestation du Président Hama Amadou, certains de ses compagnons, qui lui doivent tout, pensent déjà à sa succession alors qu'il n'a même pas été jugé à plus forte raison être condamné ? Je les invite à méditer cette citation de Cervantès qui dit que « *Nul chemin n'est mauvais qui touche à la fin sauf celui qui mène au gibet* ». Enfin, j'aimerais que celui-là même qui, en guise de discours politique, prêche l'immutabilité de la volonté divine, rappelle que Dieu a également fixé pour notre instruction les limites du bien et du mal et nous récompensera ou nous punira selon qu'on ait obéi ou manqué à ses divins commandements. C'est d'ailleurs pourquoi, Dieu nous astreints aux principes de bienfaisance et de solidarité universelles et nous enseigne à rechercher la consolation de notre propre malheur en secourant et en soulageant nos semblables à l'heure de leur affliction.

Question: La section de Tillabéry a toujours été connue pour sa cohésion. Mais au vu des derniers événements, on a l'impression que le virus de la division a contaminé votre section. Qu'en pensez-vous ?

On ne peut rien vous cacher. C'est vrai, la section de Tillabéry n'est plus ce qu'elle était. Notre cohésion, qui a toujours été notre force, est entrain de voler en éclats à une vitesse vertigineuse depuis l'accession du président de la section au poste de premier ministre. La solidarité et la confiance ont remplacé l'égoïsme et la méfiance. Les courtisans ont remplacé les amis, les conseillers et les cellules occultes se sont substitués aux responsables et structures politiques. Il n'y a plus de débats et chaque contradiction à TALLEYRAND vous vaut les foudres de CATHERINE III dont la colère est si crainte par les promus sociaux. Mais heureusement que la grande majorité des militants

de Tillabéry ne sont pas membres de cette coterie. Mieux, je reste persuadé qu'il y aura chaque jour plus d'esprits indépendants pour combattre ce pis-aller qui est entrain de faire perdre à la section de Tillabéry son idéal et peut-être même son âme.

Question: Et la situation du parti dans son ensemble?

Je dois reconnaître que même si la situation ne mérite pas qu'on sonne l'hallali, elle nécessite au moins qu'on y jette un regard inquiétant. C'est la vie de toute grande formation politique avec des contradictions, des ambitions et bien sûr des trahisons. On a connu des crises que l'on a pu surmonter pour sauver l'essentiel. Et puis, comme l'a dit le Président Chirac « *Il n'y a pas de problème si complexe qu'une absence de solution ne finisse par régler* ».

Question: D'aucuns vous reprochent de vous en prendre, dans vos déclarations au Président de la République. Que répondez-vous à ces genres de commentaires ?

Ces commentaires ne sont que pures balivernes. Ecoutez, je me n'en prends à personne et surtout pas au Président de la République. Pourquoi m'en prendre à un homme que j'ai contribué à amener au pouvoir et dont l'action positive à la tête de l'Etat est reconnue et saluée, y compris l'opposition qui a même fini son verbe ? Ces supputations grossières et infondées sont l'œuvre de ceux qui, à défaut d'arguments et de légitimité politiques, et pour nous jeter l'opprobre, se targuent d'être de ceux qui veulent d'un troisième mandat pour le Président Tandja. D'ailleurs le Président du parti, M. Hama Amadou, n'est pas contre ce troisième mandat, puisqu'il l'a affirmé devant le bureau politique du MNSD-NASSARA. Ceux qui pensent que ce n'est pas sincère, se trompent gravement et seront pris en flagrant délit de calomnie. Pour ma part, sans insulter l'intelligence de ses auteurs, j'ai toujours pensé- en profane de droit certes, mais en républicain convaincu - que la Constitution du 09 août 1999, n'est pas consécutive. En effet, en interdisant la modification de certains articles, elle se contredit en enlevant la souveraineté au peuple, principe pourtant fondateur de toute démocratie véritable. Par exemple, avon-nous le droit de fixer ad æternam certaines règles démocratiques pour les générations futures ? Ma conviction est que non ! Le peuple doit pouvoir, à chaque moment opportun, modifier sa loi fondamentale et se choisir le chef qu'il veut et pour la durée de son choix. Enfin, si tant il est vrai que la volonté de mener le Président Tandja à un troisième mandat de ce fameux clan est sincère, pourquoi les nombreux députés qu'il compte en son sein n'engageraient-ils pas la procédure de révision de la constitution puisque avec la majorité présidentielle nous disposons de la quotité des ¾ requise pour son examen par la représentation nationale? A défaut, ce clan peut toujours initier une Constitution.

Crise à la fédération du PNDS de Maradi

« Les dirigeants du PNDS-TARAYYA, qui prétendent diriger le Niger, doivent commencer à respecter les décisions de justice ! », martèle Maître Soulye Oumarou

Il y a quelques jours, la Cour d'Appel de Zinder a désavoué le comité provisoire de la fédération mis en place par le Comité exécutif national du PNDS, avec comme président l'ancien député Alat Mogaskia, un fidèle du Président Mahamadou Issoufou. Les juges de la Cour d'Appel de Zinder réagissaient ainsi à la plainte du comité exécutif fédéral du PNDS de Maradi, présidé par M. Issa Bagalam, qui s'estimait être le seul organe habilité à agir au nom du PNDS à Maradi. Issa Bagalam faisant partie des responsables et militants que le Comité exécutif national avait exclu, pour non soumission aux décisions du Président du parti, les responsables du PNDS ont soutenu que même si le comité de M. Alat Mogaskia a été désavoué par la Cour d'Appel de Zinder, celui que préside M. Issa Bagalam ne peut plus agir au nom du PNDS. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre, depuis plusieurs jours, le secrétaire à la communication du PNDS, M. Iro Sani, dans des interviews sur les médias. Le secrétaire général du parti, M. Foumakoye Gado, s'est livré au même jeu à travers un certain nombre de communiqués. C'est en réaction à ces prises de position du Comité exécutif national que Maître Soulye Oumarou, avocat et membre actif de l'aile de Issa Bagalam, a tenu un point de presse, le dimanche 27 juillet 2008. Pour le célèbre avocat, les déclarations des responsables du PNDS-TARAYYA n'est ni plus ni moins qu'un refus volontaire d'exécuter la décision qui a été rendue par la Cour d'Appel de Zinder. « C'est justement au moment où des bonnes volontés, après que cette décision ait été rendue, nous ont demandé de mettre de l'eau dans notre vin, afin qu'on trouve une sortie, qu'on trouve un règlement amiable à cette affaire, que ces déclarations incendiaires ont été faites sur les radios et les télévisions de la place », s'indigne Maître Soulye Oumarou. Par rapport aux différentes interprétations qui sont faites de la décision de la Cour d'Appel de Zinder, l'avocat a tenu à lever les équivoques : « Lorsque nous avons porté plainte devant le juge de Maradi, voilà l'intitulé de notre demande : A la requête de Monsieur Issa Bagalam, président du bureau exécutif fédéral du PNDS-TARAYYA de Maradi ; En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de Maradi, sur requête, donne assignation à Monsieur Alat Mogaskia, ès qualité du comité provisoire de la fédération de Maradi. Voilà exactement les partis au procès. C'est donc le bureau fédéral de Maradi, présidé par Bagalam, contre le comité provisoire, présidé par M. Alat Mogaskia. Et lorsqu'on voit l'ordonnance de référé du 30 Mai 2008 rendue, il est dit : Ordonnance de référé entre Issa Bagalam, président du bureau exécutif fédéral du PNDS-TARAYYA de Maradi, et Alat Mogaskia, demeurant à Maradi, assisté de Maître Illo Issoufou, avocat à la Cour. Donc sur les parties au procès, il n'y a pas l'ombre d'un doute ! Alors, que demandait le bureau fédéral ? Le bureau fédéral estime qu'il a été fait de façon régulière, conformément aux statuts et à la convocation du conseil fédéral. Et il estime qu'ayant été régulière-



ment constitué, aucun autre comité, aucun autre organe ne peut exercer des activités au nom du PNDS, si ce n'est le bureau exécutif fédéral lui-même. C'est pourquoi on a convoqué le comité provisoire et son président, pour venir constater que l'organe que le bureau politique a mis en place est illégal et d'interdire le comité provisoire toute activité, jusqu'à ce que le juge, qui doit régler la question de la légalité de la fédération, puisse se prononcer. Et ce juge-là, nous l'avons saisi. L'affaire a été appelée le 23 juillet, c'est l'avocat même du parti PNDS qui a fait défaut, en disant de reporter le procès une autre fois, en raison de l'importance de la décision qui a été rendue à Zinder. Donc, ça c'est l'élément capital. Et nous avons dit : il faut qu'ils nous remettent le siège, les documents et tous les biens du parti, parce qu'ils ne peuvent pas les détenir de façon régulière. Je vous rappelle que le juge de Maradi s'était déclaré incompétent, en disant qu'il ne peut pas se prononcer sur la régularité du bureau fédéral et sur la légalité du comité provisoire. Et c'est ce premier juge-là qui nous a dit : il n'y a que les juges de fond qui peuvent vous départager. Et les gens ont commencé à crier victoire sur toutes les radios et les télévisions, pour dire que le fait que le juge s'est déclaré incompétent, ils ont gagné le procès. A l'époque nous n'avons rien dit, parce que nous ne voulons pas faire la polémique. Nous avons fait appel. Et vous verrez également que dans l'acte d'appel, c'est toujours Issa Bagalam, ès qualité président du bureau exécutif fédéral du PNDS-TARAYYA de Maradi, qui a assigné M. Alat Mogaskia, président du comité provisoire. Donc c'est un procès entre deux structures, représentées par leurs présidents respectifs. C'est vous dire que lorsque le juge d'appel de Zinder déclare « reçoit l'appel de la fédération présidée par Bagalam », c'est qu'il reconnaît déjà à l'état et à l'heure actuelle que le bureau fédéral de Maradi existe. On ne reçoit la demande d'un mort, on ne reçoit pas la demande de quelqu'un qui est illégal, on ne reçoit pas la demande de quelqu'un qui n'existe pas ! En recevant notre demande, c'est que le juge de Zinder reconnaît que nous existons. En constatant que le comité provisoire n'est pas légal, c'est qu'il reconnaît que ce comité n'existe pas et c'était notre objectif. Cet objectif est atteint ! Et nous

avons dit de prendre les mesures conservatoires. C'est pourquoi, tous les biens, tous les meubles et les documents du parti – y compris son siège ! – sont actuellement indisponibles à Maradi, jusqu'à ce que ce qu'on nous départage de façon définitive, pour savoir si à nous qu'il faut remettre ces biens du parti. C'est la question qui attend maintenant d'être réglée. Et au jour d'aujourd'hui, c'est nous qui attaquons la procédure introduite par le parti. Ce n'est pas eux qui nous attaquent ! ».

« Le Juge de Zinder a condamné les responsables du PNDS à nous payer 500.000FCFA par jour, au cas où ils refusent d'exécuter la décision de justice »

Répondant à l'argument, selon lequel Issa Bagalam a été exclu du PNDS et qu'il ne doit plus agir au nom de ce parti, Maître Soulye Oumarou estime que la question a aussi été réglée par les juges : « Alors, on prétend que Bagalam, ayant été exclu du parti, ne peut pas parler au nom du parti. Mais vous avez entendu que c'est Bagalam en tant que président qui a gagné ce procès. Et tous les écrits que l'avocat avait faits devant le juge, il avait soulevé cette affaire de qualité. Je m'en vais seulement vous dire un certain nombre de choses qu'il avait dites : même de la part d'une personne exclue, cette demande est excessive, si elle n'est motivée par l'intention de nuire. Donc, l'avocat même du parti a posé, devant le juge de Zinder comme celui de Zinder, le fait qu'ayant été exclu, Bagalam ne peut pas agir au nom du parti. Le juge a passé outre ses arguments. Donc l'argument, consistant à étaler dans la rue a été exclu, a déjà été traité par le juge. En le ramenant aujourd'hui, les dirigeants du PNDS-TARAYYA refusent de reconnaître un problème qui a été réglé par le juge de Zinder. Et comment interpréter cela ? Nous en

Droit, nous appelons cela la résistance à l'exécution d'une décision de justice. Autant que je sache, nous avons connu des régimes divers dans ce pays. Chaque fois qu'ils ont perdu un procès, ils ont exécuté les décisions de la justice. Rappelez-vous depuis le FRDD (ndlr : Front pour la restauration et la défense de la démocratie, opposé au régime de Ibrahim Baré Maïnassara et donc le PNDS était l'un des membres fondateurs) à ce jour, chaque fois que nous avons gagné des procès, les gens se sont répandus dans les rues pour dire que les partis ont gagné, la démocratie a gagné, la justice a gagné... Et aujourd'hui, il faut que ceux qui prétendent à diriger ce pays commencent à respecter les décisions de justice. Et vous savez, au Niger, lorsque vous refusez d'exécuter une décision de justice, c'est l'article 196. 1 du Code pénal qui punit de prison la personne qui refuse d'exécuter cette décision. Et mieux, vous savez, c'est parce que nous savons que ces dirigeants-là sont capables de refuser une décision de justice, que nous avons demandé au juge de Zinder de les condamner à une amende de 500.000FCFA par jour, au cas où ils refusent d'exécuter la décision. Le juge les a condamnés à nous payer 500.000FCFA par jour, au cas où ils refusent d'exécuter. Parce qu'on avait déjà prévu qu'ils allaient refuser. Voilà le sens de la décision : le juge avait déjà compris que ces personnes-là sont capables de refuser l'exécution d'une décision de justice. Et cela est surprenant messieurs : beaucoup de gens ont adhéré au PNDS parce que dans ses statuts, on a dit que ce parti est une organisation politique qui défend les principes et idéaux de démocratie, de justice, d'égalité et de liberté. Mais la justice commence d'abord par le respect des décisions qui ont été rendues. Et nous estimons que c'est un précédent grave... »

Les bureaux de l'ONG Médecins Sans Frontières fermés à Maradi !

Qu'a fait l'antenne de l'ONG française Médecins Sans Frontières basée à Maradi ? Cette question est sur toutes les lèvres depuis le 23 juillet dernier, quand sur instructions du Ministère d'Etat chargé de l'intérieur, de la sécurité publique et de la décentralisation, les bureaux de l'ONG ont été fermés. Malheureusement, même les responsables de l'ONG disent ne pas connaître les raisons de la décision du N° du gouvernement nigérien. Quoiqu'il en soit, une telle mesure ne peut être prise sans que le gouvernement n'ait quelque chose à reprocher l'ONG des médecins qui s'en foutent des frontières séparant les pays. L'ONG Médecins France intervient dans une région, Maradi, où on signale régulièrement des cas de malnutrition chez les enfants. Pendant la famine- pardon crise alimentaire- de 2005, c'est dans cette région que sont parties des images des enfants qui n'ont que la peau sur les os. Ces images ont fait le tour des grandes chaînes de télévisions du monde. Et cela n'a pas du tout plu au régime du Président Tandja, qui n'aime pas entendre parler de famine au Niger. Le retrait d'autorisation d'exercice à MSF France intervient, quelques jours seulement, après le retrait à l'ONG nigérienne DIMOL du centre d'accueil et de réinsertion des femmes victimes de la fistule obstétricale. Lors d'un point de presse qu'il a organisé, pour justifier cette mesure, le Ministre de la santé publique a même menacé l'ONG DIMOL de dissolution, si sa présidente ne cessait pas de se répandre sur les médias pour dénoncer le retrait du centre des femmes fistuleuses. Et apparemment, la menace du Ministre Issa Lamine a payé car, la présidente de l'ONG DIMOL n'a plus donné de la voix.

Habibou

Abdou

Carnet de voyage

Les conditions de transport dans les bus se dégradent

S'il y a un moyen de transport des passagers qui a beaucoup plus attiré l'attention des nigériens, c'est bien sûr les nouveaux bus de transport qui ont vu le jour avec l'ouverture des compagnies de transport privées. Ces compagnies de transport qui ont, le plus souvent leur siège à Niamey et des représentations dans les autres grandes villes de l'intérieur du pays ont très vite ravi la vedette à l'ancienne société étatique : la Société nationale des transports nigériens (SNTN). Malgré l'imprudence qui caractérise leurs chauffeurs, les passagers ne se sont pas découragés à voyager dans ces bus, abandonnant les anciens moyens de transport qui étaient les véhicules Hiace (17 ou 19 places). Outre l'imprudence et l'excès de vitesse, une autre attitude non moins dangereuse prend de plus en plus de l'ampleur. Il s'agit de la surcharge du nombre des passagers. En effet, dans certains bus, les chauffeurs et leurs apprentis ont conçu des petits tabourets pliables sur lesquels ils font voyager 5 à 10 passagers supplémentaires. L'arnaque est-elle sue des responsables des compagnies ? Rien n'est moins sûr. Par contre ce qui est assez clair, ce que les agents de sécurité (les brigades routières de la gendarmerie) doivent être parfaitement au parfum de la chose. Car, avant tout, le contrôle c'est leur boulot. Le ministère des transports doit, dès à présent prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter l'hécatombe. Il ne faut pas attendre le pire pour venir verser des larmes de crocodiles les médias et autres moyens de communication.

La CAFER doit écouter avec gentillesse le cri de détresse des transporteurs

Les nigériens ont encore en mémoire (ceux qui voyagent par voie terrestre bien sûr) le calvaire qu'ils ont vécu sur la route nationale n°1, particulièrement sur le tronçon Niamey-Dosso. Cette voie était tellement dégradée, qu'elle a fini par provoquer un tollé général de la part des usagers. C'est sans doute ce qui a amené les autorités à reprendre entièrement (et surtout très bien) ledit tronçon au grand bonheur de tous les usagers. Mais, la route Niamey-Dosso n'est qu'un épiphénomène par rapport à certains axes, qui aujourd'hui sont totalement impraticables du fait du manque d'entretien. Tenez, pour parcourir la distance Doutchi-konni (140Km seulement), un véhicule tout terrain doit circuler pendant au moins 5 heures d'horloge ; pour un gros porteur, il lui faut une demi-journée. Niamey-Kilingué c'est aussi la catastrophe. Là où le hic a atteint son paroxysme, c'est sur la route Gaya-Dosso, plus précisément sur l'axe Gaya-Bella. Pour un mini-bus, il faut plus de trois (3) heures de temps pour franchir les multiples obstacles de ce tronçon. Le samedi dernier, en quittant Gaya pour Niamey, nous avons essayé de faire le décompte. Entre Gaya et Bella, il y a eu 5 TLM renversés et plus de dix petits véhicules cloués au sol (calmez-vous, fort heureusement, il n'y a eu que d'énormes dégâts matériels). Quand on sait que cet axe est fréquemment emprunté par des gros porteurs

qui font régulièrement la navette entre notre pays et trois pays côtiers (Bénin, Togo et Ghana), il y a de quoi alerter la CAFER dont la mission principale est le financement et l'entretien des routes. Ces manquements graves sont entre autres les raisons qui ont poussé les transporteurs et les conducteurs routiers à refuser de payer la taxe routière sur tous les tronçons dégradés. Voilà qui doit amener la CAFER à donner un coup de pelle sur tous les grands axes du pays. Et, si vraiment cette caisse ne peut pas faire l'affaire, ces responsables doivent tendre la main au gouvernement. Peut-être au prochain conseil des ministres, le gouvernement lui fera ce qu'il a fait à la Nigelec, il y a deux semaines de cela. C'est mieux que d'engager une cabale avec les braves transporteurs et leurs conducteurs.

Quand deux fous de Dendi forment un couple inséparable

« Dieu a son mystère que personne ne peut percer », disait Ahmadou Hampaté Bâ. La nature a aussi ses propres mystères. Dans la petite bourgade de Bella, une localité à quelques encablures de la ville de Gaya, il se passe une chose qui attire l'attention des passants. La chose est tellement curieuse, qu'on ne peut s'empêcher de la relater. Tenez : Dans ce village de Dendi, il y a un couple de fous (un géant gaillard et une femme) qui vivent en « parfaite symbiose ». Ils sont constamment ensemble, au point où le « malin fou » a trouvé l'astuce d'attacher son accompagnante avec une corde au bras. Cela n'est peut-être pas une punition, car il a pris soin d'attacher l'autre bout de la corde à son bras. Alors tout au long de la journée, ils traînent tous les deux, dans le village et ou le plus souvent au bord du goudron au vu et au su des villageois et des passants. Le « malin fou » tire la folle comme un peulh tirant son bœuf. Quel sacré couple !

Les voleurs font un méchant « décret » à Mallanville

Mallanville est une ville du Bénin qui se trouve à quelques 5Km de Gaya. Cette ville est bien connue et trop fréquentée des nigériens du fait de l'importance de son marché hebdomadaire qui a lieu chaque vendredi. Comme toutes les villes frontalières, Mallanville n'échappe pas au grand banditisme des gangs bien armés et bien organisés. Les vols et autres crimes sont très fréquents dans cette ville commerciale. Pour parer à ce gangstérisme, les populations de la ville se sont, elles aussi, organisées pour mettre en place des brigades de surveillance qui font la patrouille dans presque tous les quartiers. Il y a quelques jours, une des brigades a pris des voleurs en flagrant délit. Les éléments de cette brigade ont commis l'outrecuidance de tuer deux des voleurs qu'ils ont pu arrêtés et maîtrisés. Ce « crime » a suscité une vive colère des voleurs de la ville qui ont, eux aussi, sorti une note circulaire à l'endroit de la population de la ville. Dans leur lettre de menace, les malfrats ont dit en substance ceci : « tout celui qui ne dispose pas de 500.000FCFA dans ses poches, ne doit pas se hasarder à sortir de chez lui au-delà de 20 heures. Sinon, il met en danger sa vie, car c'est 500.000F ou la mort, pas plus ». Les populations de Mallanville peuvent-elles mettre en déroute cette menace des voleurs ? Que Dieu assiste les paisibles citoyens !

Moussa Douka

Voici les nouvelles de l'Allemagne, rassemblées entre le 18 et le 24 juillet 2008, aux plans politique, économique, scientifique et culturel

Politique

18.07.2008 : 1. Angela Merkel qualifie de dynamiques les relations germano-algériennes

Alger (dpa) – L'Allemagne et l'Algérie se proposent de resserrer encore leurs liens politiques et économiques. Au terme de sa première visite officielle en Algérie, la chancelière fédérale Angela Merkel a déclaré jeudi 17 juillet à Alger qu'elle considérait ces deux journées comme un nouveau pas sur la voie d'une «dynamisation des relations amicales» germano-algériennes. À l'issue d'un entretien entre la chancelière fédérale et le président algérien Abdelaziz Bouteflika, Alger a signé un contrat avec une équipe d'architectes et d'ingénieurs allemands chargés de construire dans la capitale algérienne la troisième mosquée du monde en taille. Le lieu de culte musulman, qui pourra accueillir quelque 40 000 fidèles, devrait être terminé d'ici à 2012. Pendant son séjour, Angela Merkel s'est surtout engagée en faveur de relations économiques plus étroites avec l'Algérie, qui est déjà le troisième fournisseur de gaz de l'Europe. «Nous pouvons faire mieux, et nous le voulons», a déclaré la chancelière mercredi soir dans le discours qu'elle a prononcé auprès de la Chambre de commerce et d'industrie germano-algérienne à Alger. L'année dernière, le montant des exportations allemandes vers l'Algérie a atteint 1,2 milliard d'euros. Bien que l'Algérie dispose de réserves de devises d'environ 69 milliards d'euros, elle figure encore au 59ème rang sur la liste des exportations allemandes. Au début du deuxième jour de sa visite, Angela Merkel a rencontré des Algériennes occupant des postes à responsabilité dans l'économie, la culture et les médias. La chancelière a alors déclaré que nombre de femmes faisaient d'ores et déjà carrière dans ce pays fortement imprégné par l'islam. Angela Merkel a promis de s'engager en faveur de la condition féminine et abordé le sujet en suivant lors de son entretien avec Abdelaziz Bouteflika. *Source : dpa*

21.07.2008 : 2. De nouvelles recrues prêtent serment devant le Reichstag à l'anniversaire de l'attentat contre Hitler

500 jeunes recrues ont prêté serment sur la Loi fondamentale le dimanche 20 juillet au soir devant le Reichstag. La chancelière fédérale Angela Merkel et Frank-Walter Steinmeier, ministre fédéral des Affaires étrangères, étaient présents, ainsi que Franz Josef Jung, ministre de la Défense. Le 20 juillet est la date anniversaire de l'attentat raté contre Adolf Hitler en 1944. M. Jung a rappelé que l'obligation pour les soldats de respecter la Loi fondamentale en toutes circonstances était héritée de la résistance. L'ancien chancelier fédéral Helmut Schmidt (89 ans) a parlé avec émotion aux soldats de son expérience de recrue, qui remonte à 1937. Il a en outre évoqué la responsabilité du parlement allemand, tenu de respecter le droit international et les droits de l'homme. Du haut de ses 90 ans, il a ajouté, pour la gouverne des jeunes recrues : «Le Bundestag et le gouvernement fédéral continueront, à l'avenir, à ne faire appel à nos forces armées que dans le respect de la Loi fondamentale et du droit international. Soyez assurés que cet Etat ne vous instrumentaliserait pas.»

ECONOMIE

17.07.2008 : 1. Volkswagen a le feu vert pour devenir principal actionnaire de Scania

Volkswagen est autorisé à prendre le contrôle de Scania. Le constructeur automobile a annoncé jeudi 17 juillet à Wolfsburg que toutes les autorisations relatives au droit des cartels lui avaient été accordées. L'acquisition du constructeur de poids-lourds suédois Scania sera officialisée le 22 juillet. La Commission européenne avait donné son feu vert pour la transaction à la

mi-juin. Volkswagen était convenu début mars avec Wallenberg, le deuxième grand actionnaire de Scania, de racheter pour 2,8 milliards d'euros sa part de 30 % du capital du constructeur. Cette opération portera la participation de Volkswagen, actuellement de 38 %, à 68,6 % des droits de vote. Les 17 % restants sont aux mains du constructeur de véhicules industriels MAN, dont Volkswagen détient également des titres. «Nous sommes heureux que Scania devienne la neuvième marque de notre groupe au sein du plus grand constructeur automobile d'Europe», a déclaré Martin Winterkorn, président de Volkswagen.

18.07.2008 : 3. Stages : les députés du Bundestag mettent eux aussi la main à la pâte

Il veut se retrousser les manches et s'atteler à la tâche. Il ne s'agit pas de rester assis sur une pelleuse et de se faire photographier. Non, Wolfgang Bosbach, vice-président du groupe parlementaire CDU/CSU, a l'intention de travailler au moins une journée auprès de jardiniers paysagistes dans sa Rhénanie natale. Outre M. Bosbach (CDU), plus de 70 députés du Bundestag effectueront cette année un «stage de courte durée», le plus souvent pendant les vacances d'été. Certains d'entre eux sont des personnalités importantes, comme Olaf Scholz (SPD), ministre fédéral du Travail, ou l'ancienne ministre de la Justice, Sabine Leutheusser-Schnarrenberger (FDP). A la station-service, en maison de retraite ou dans un vidéoclub – pendant que la plupart des 612 députés profitent de leurs deux mois de vacances d'été pour se délasser, certains mettent la main à la pâte. L'idée a été lancée par la Fédération allemande de l'économie de services (BDWi), qui a déjà trouvé près de 350 stages à des politiques. L'initiative vise à raviver leur «sens des réalités», explique Werner Küsters, président de la BDWi. L'horticulture et l'encadrement des personnes âgées sont les

domaines les plus prisés par les députés pour leur bref plongeon dans le monde du travail ordinaire. Depuis le retour cyclique du débat sur le salaire minimum, les stagiaires sont de plus en plus nombreux à se rendre dans des agences d'interim.

Cependant, tout candidat se proposant de travailler «le temps d'une photo seulement» se voit opposer un refus.

SCIENCES

23.07.2008 : 3. Des robots allemands remportent la coupe du monde de football en Chine

Les robots allemands comptent parmi les meilleurs footballeurs du monde en leur genre : les robots à quatre pattes d'allure canine formant l'équipe allemande ont remporté la coupe du monde RoboCup de Suzhou en Chine dimanche 20 juillet. En finale, le groupe de joueurs de l'Université technique (TU) de Darmstadt, de l'Université Humboldt de Berlin et de l'Université de Brême se sont imposés 5-0 contre l'équipe Wright Eagle Unleashed (Chine/Australie), a annoncé la TU Darmstadt lundi. L'Allemagne revendique également les meilleurs footballeurs parmi les humanoïdes miniatures : l'équipe NimbRo des universités de Bonn et de Fribourg a remporté le titre 7-6 en finale contre l'équipe d'Osaka. En quart de finale, NimbRo avait éliminé de la compétition par 5-2 ses concurrents allemands, les Darmstadt Dribblers. L'objectif assumé des scientifiques est d'élaborer des joueurs androïdes autonomes capables de battre les «vrais» champions du monde de football – c'est-à-dire en chair et en os – à l'horizon 2050. Pour en savoir plus (en allemand ou en anglais) **CULTURE**

17.07.2008 : 2. Éliminatoires des JO : l'équipe d'Allemagne de basket-ball en quart de finale contre le Brésil

L'équipe d'Allemagne de basket-ball a terminé en tête de poule lors du tournoi de qualification olympique à Athènes. Elle se mesurera donc au Brésil en quart de finale vendredi. Le lendemain de sa victoire décrochée haut la main sur le Cap-Vert, l'équipe, qui compte les professionnels de la NBA Dirk Nowitzki (35 points) et Chris Kaman (20 points), s'est imposée 89-71 (mt : 47-33) contre la Nouvelle-Zélande mercredi. Devant les 15 000 spectateurs du gymnase olympique, les Grecs ont vaincu le Brésil 89-69 (mt : 40-30) et vont rencontrer la Nouvelle-Zélande. Pendant la seconde partie du tournoi se dérouleront entre autres les quarts de finale Croatie-Canada et Slovaquie-Porto Rico.

Source : Bulletin de presse de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Niger

Nouvelles de la Chine

La Chine appelle les législateurs américains à cesser de perturber les JO avec les questions des droits de l'Homme

BEIJING, 24 juillet (Xinhua) – Des législateurs américains doivent cesser de perturber les Jeux olympiques 2008 de Beijing par le biais des questions des droits de l'Homme, a déclaré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères jeudi à Beijing. Le porte-parole Liu Jianchao a émis ces remarques en réponse à une question concernant une résolution proposée mercredi par la Chambre des représentants des Etats-Unis, qui a critiqué la Chine sur les questions des droits de l'Homme, en citant les «traditions olympiques de la liberté et de la franchise». «La résolution était une accusation infondée, qui était non seulement contre l'esprit olympique mais aussi contre les souhaits du peuple et des athlètes dans le monde entier, dont les Etats-Unis», a dit Liu. Il a ajouté que la Chine avait adressé des représentations strictes auprès de la partie américaine. «Nous conseillons à certains législateurs américains de cesser immédiatement leurs fausses paroles et activités visant à perturber les JO de Beijing par le biais des questions des droits de l'Homme afin d'éviter de nuire au développement sain et stable des relations entre la Chine et les Etats-Unis», selon la même source.

La Chine est prête à renforcer la coopération avec le Japon sur la prévention des catastrophes naturelles

BEIJING, 24 juillet (Xinhua) – La Chine est prête à promouvoir la coopération avec le Japon sur la prévention des calamités naturelles et la réduction de ses effets, a annoncé jeudi à Beijing, Liu Jianchao, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. «Il est nécessaire pour la Chine et le Japon, deux pays sismiquement actifs, de renforcer les échanges et la coopération en la matière», a indiqué Liu, en ajoutant que «la Chine adopte une attitude positive à cet égard.» Les deux pays ont été tous deux frappés jeudi par des séismes. Une réplique de magnitude 5,6 et une autre de magnitude 6,0 ont secoué respectivement la région entre le district Ningqiang, dans la province du Shaanxi, et le district de Qingchuan, dans la province du Sichuan, jeudi tôt le matin et dans l'après-midi du même jour. Alors qu'un tremblement de terre de magnitude 6,8 a frappé le nord-est du Japon tôt le matin jeudi. Liu a indiqué que la prévention des catastrophes et la réduction de ses effets font l'objet d'un sujet important pour la coopération entre les pays asiatiques, et sont également un champ de coopération important entre la Chine et le Japon. Le président chinois Hu Jintao a échangé ses points de vue avec le Premier ministre japonais Yasuo Fukuda sur une telle coopération lors du Sommet G8,

et les deux parties ont adopté une attitude positive, a déclaré Liu. «Nous souhaitons que les départements concernés des deux pays renforcent davantage la coopération», a-t-il ajouté. Liu a indiqué que le Japon avait donné un coup de main à la Chine après le séisme du 12 mai dans la province du Sichuan, et que la Chine avait exprimé son remerciement, de plusieurs façons, au gouvernement et au peuple japonais, et aux équipes japonaises médicales et de secours dans la région sinistrée chinoise. **Ouverture prochaine de la session plénière du Comité central du PCC en octobre**

BEIJING, 25 juillet (Xinhua) – Le bureau politique du comité central (CC) du Parti communiste chinois (PCC) a décidé vendredi de tenir en octobre prochain à Beijing la 3e session plénière du 17e CC du PCC. Le sujet principal de la session plénière est d'étudier comment approfondir les réformes et le développement dans les régions rurales, a-t-on appris lors d'une réunion tenue vendredi à Beijing du Bureau politique du CC du PCC. La réunion a été présidée par Hu Jintao, secrétaire général du CC du PCC. Selon la réunion, des efforts doivent être déployés pour augmenter les capacités de la production agricole et accélérer le développement des infrastructures afin de garantir un développement économique et social stable et rapide dans les régions rurales. Il a également été discuté, lors de la réunion, d'un plan de travail pour le contrôle macroéconomique durant la seconde moitié de l'année.

JO-2008: Les Pékinois invités à ne pas poser de questions embarrassantes aux étrangers

BEIJING, 26 juillet (Xinhua) – «Ne demandez pas à un touriste étranger son âge, son salaire, et son statut marital», proclament des affiches énumérant 8 «questions embarrassantes» désormais visibles dans beaucoup de communautés du district de Dongcheng à Beijing. «Il est assez naturel de demander l'âge d'une personne lorsque tu fais sa connaissance», a déclaré la citadine de 58 ans Dai Lirong à Beijing News samedi. Pourtant, elle est consciente qu'il s'agit d'une question souvent gênante pour les étrangers. «N'interrogez pas les étrangers sur leur vie personnelle, leur salaire ou leurs dépenses, leur propriété familiale, leur âge ou leur statut marital, leur santé, leur adresse, leur religion, leurs opinions politiques et leurs relations amoureu-

ses», proclament les affiches. En plus de ces avertissements, le district de Dongcheng a également lancé des programmes de formation dans 126 communautés de quartier pour enseigner l'hospitalité aux habitants. Mme Dai a appris grâce à cette formation qu'il ne fallait pas appeler une étrangère âgée «vieille femme», appellation pourtant très répandue parmi les Pékinois. «Les habitants et les personnes travaillant dans le secteur des services sont tous obligés d'apprendre à se comporter avec les étrangers», a indiqué Chen Lijun, un officiel du gouvernement du district de Dongcheng. «Les Chinois et les étrangers ont une conception différente de l'étiquette, il est donc nécessaire d'améliorer les connaissances de la population en la matière puisque la ville accueillera beaucoup d'étrangers pour les Jeux olympiques», a expliqué Li Ning, président de l'Institut de l'Etiquette de Beijing. Le district de Dongcheng a également affiché des posters pour apprendre aux habitants comment se conduire avec les personnes handicapées.

JO-2008: le village olympique de Beijing «complètement prêt» pour les invités

BEIJING, 25 juillet (Xinhua) – Le Village Olympique de Beijing, qui ouvrira officiellement dimanche, est «entièrement prêt» pour accueillir les athlètes en provenance du monde entier, a annoncé vendredi la porte-parole du village, Deng Yaping. Le village recevra 16 000 athlètes et effectifs venant de plus de 200 pays et régions, a précisé Mme Deng. Le village olympique, comportant 42 bâtiments d'appartements, se situe à l'extrême-nord de l'axe central qui traverse Beijing. Sur cet axe se trouvent aussi d'importants édifices de tous les âges, dont la Cité interdite et la Place de Tian'anmen. Les chambres dans le village olympique sont décorées de photos en papier et matériel écologiques encadrées par des enfants chinois et étrangers, qui seront données en cadeau aux athlètes à l'issue des Jeux. Environ 2 400 cuisiniers et serveurs dont 100 étrangers et 2300 Chinois fourniront des services 24 heures sur 24 dans le village, a indiqué Mme.

Deng. Par ailleurs, selon les règles du Comité international olympique, un centre religieux a été établi dans le village, a ajouté Mme Deng, précisant que les principales religions du monde - christianisme, bouddhisme, islam, hindouisme et judaïsme - disposeraient toutes de leurs propres lieux de culte. Lors des Jeux, 70 volontaires religieux fourniront des services pour les participants de différentes fois. Le centre de service religieux fournira aussi un guide des importants sites religieux dans la ville de Beijing. Une clinique a aussi été ouverte dans le village, offrant des services médicaux gratuits dont l'acupuncture et le massage traditionnels chinois 24 heures sur 24, selon Mme Deng.

LA GRIFFE

Hebdomadaire Satirique Nigérien NIF: 10318

Siège: Quartier Nouveau Marché: 2è virage à droite, 1ère porte à gauche, après le siège du Port autonome de Cotonou, en venant des Sapeurs Pompiers.

Tél. : 96.98.05.40 / 94.94.35.43

B.P : 195 Niamey-Niger

Email:lagriffeniger@yahoo.fr

Site : www.tamtaminfo.com

Directeur de Publication

Kané Illa

Cel. : 93.93.73.72 / 96.13.95.28

E-mail : illa.kane@caramail.com

Rédaction

Habibou Abdou

Maïdawa Tchihaké

Moussa Douka

Kané Illa

Service Commercial

Moussa Douka

Cel. : 96.98.05.40 / 94.94.35.43

E-mail : moussa.douka@caramail.com

Composition&Conception

La Griffe

Tirage :

1000 exemplaires sur les presses de la NIN B.P 61 Niamey

Quel avenir pour l'Enseignement Supérieur au Niger ?

Le développement d'un pays, à t-on usage de dire, dépend obligatoirement du développement de son secteur éducatif. C'est à ce titre que Jilius Nyerere, dans son discours de prestation de serment de Premier Ministre de la Tanganica (actuelle Tanzanie) en mars 1961, affirmait : « ...La Tanganica est un pays très pauvre et ravagé par de nombreuses maladies endémiquesMais le mal dont souffre le plus la Tanganica c'est l'ignorance...Et Tant que nous n'arrivons pas à vaincre l'ignorance, nous ne pourrions jamais vaincre la pauvreté et encore moins les maladies. » Ces quelques mots de cet illustre page africain démontrent clairement que la condition sine qua non pour tout pays pauvre de se développer (et donc progresser) est de combattre l'ignorance en accordant une importance particulière à la recherche du savoir (donc à l'éducation). Au Niger, depuis 1960, année de son indépendance, jusqu'à la fin des années 80, les plus hautes autorités ont pris conscience de la nécessité impérative d'instruire le peuple afin de pouvoir relever les défis de l'heure. L'éducation a été ainsi placée au centre de toutes les politiques de développement du pays. A titre illustratif, le Niger fait partie des tous premiers pays de la sous région ouest africaine à se doter d'une université digne du nom depuis le début des années 70. A l'instar de beaucoup d'autres pays africains, les déboires de l'école nigérienne ont commencé à se faire réellement sentir vers la fin des années 80. Les cours de l'uranium ayant drastiquement chuté et la France conditionnant son aide financière aux pays africains par l'adoption de la démocratie comme système de gouvernance par ces derniers, le Niger, tout comme ses pairs, était contraint de se soumettre à la volonté des institutions internationales en adoptant les Politiques d'Adjustement Structurelles. Ces « Politiques d'Appauvrissement Structurées » ont contraint nos pays à brader et/ou délaissés les secteurs sociaux de base telles que la santé et l'éducation, anéantissant du coup tous les efforts de développement réalisés depuis trois décennies. Au Niger, malgré l'avènement de la démocratie, les problèmes de l'école n'ont guère connu du recul. Du primaire au supérieur en passant par le secondaire, on assiste à une dégradation graduelle de la qualité de l'enseignement ainsi qu'à une détérioration injustifiable des conditions socio-académiques des élèves et étudiants. Au niveau du supérieur, par exemple, en l'intervalle d'une décennie, l'unique université du pays a connu plus de trois années blanches. Pour ne plus parler d'année blanche, le concept d'« année absorbée » a été introduit où une année académique pourrait s'étendre jusqu'à 18 mois voire plus. Aussi, le budget de l'enseignement supérieur qui était de plus de quatre milliards de nos francs en 1994 a été très injustement ramené à environ deux milliards de francs CFA en 2001 suite à la création de l'Agence Nigérienne des Allocations et des Bourses (ANAB). Vouloir faire des économies, le Niger, au lieu de promouvoir la bonne gouvernance en luttant contre la corruption, le détournement des deniers publics, les inégalités sociales et l'injustice, n'a trouvé autre solution que la suspension de l'envoi des étudiants nigériens pour des études à l'étranger sauf dans le cadre de la coopération avec certains pays. La complication des critères d'accès à la bourse nationale, la suspension du complément de bourse et d'autres avantages tels que le MCO et les billets de vacances pour les étudiants à l'étranger dans le cadre d'une

coopération avec un pays ami du Niger, n'ont fait qu'enfoncer le couteau dans la plaie et prouver hors de tout doute « l'allergie » de nos autorités aux questions de l'école nigérienne. Ces mesures injustes et brutales prises depuis 2001, associées aux problèmes déjà existants, sont la principale cause du « malheur » de l'étudiant nigérien en général et de celui étudiant à l'étranger en particulier. Pour l'étudiant qui a décidé et accepté d'aller à la recherche du savoir en dehors de son pays et loin de sa famille, de ses amis et de tout ce qui lui est cher, ce malheur se caractérise par une dégradation cruelle de ses conditions de vie et d'étude, le plaçant de facto dans une situation de dénuement honteuse où souvent le minimum vital lui fait cruellement défaut. Cette situation, combien déplorable et lamentable, fait assurément passer l'étudiant nigérien à l'étranger pour un « orphelin », un laissé-pour-compte aux yeux de ses camarades d'autres nationalités notamment africaines qui, eux, sont très bien soutenus par leurs pays d'origine. En dépit de tout cela, constamment animés d'un sentiment de patriotisme sans faille, et ayant toujours à l'esprit le lourd devoir d'acquiescer de la connaissance et d'aller contribuer au développement économique et sociale de notre pays, nous avons toujours su donner le meilleur de nous-même en excellant par nos performances académiques et en décrochant toujours nos diplômes avec brio, honorant ainsi le Niger et son peuple tout entier. Cependant, force est de constater que la situation est de nos jours tout simplement insoutenable du fait aussi des problèmes d'ordre économique et social auxquels font face les pays d'accueil des étudiants étrangers de coopération. En Chine, par exemple, l'inflation a atteint un niveau record et touche tous les secteurs de la vie courante dont principalement celui des aliments de première nécessité. En plus, du fait de la croissance économique accélérée de la Chine, le niveau et le coût de la vie augmentent exponentiellement. Il est dès lors quasi-impossible pour un étudiant étranger en Chine de subvenir à ses besoins primaires avec pour unique revenu la bourse du gouvernement chinois. D'ailleurs, de tous les étudiants étrangers en Chine, les nigériens sont les seuls à ne pas bénéficier d'un complément de bourse de la part de leur pays. N'est-ce pas malheureux et très regrettable quand on sait qu'aujourd'hui la situation économique et sociale du Niger est mille fois meilleure que celle de bon nombre de ces pays ? Face à cette situation qui perdure, nous n'avons jamais cessé d'interpeller les plus hautes autorités du pays sur la nécessité de solutionner en urgence et de façon conséquente ces maux dont souffrent les étudiants nigériens dans leur ensemble et ceux en Chine en particulier. Le mal, notre mal est bien là, il est réel, il est très profond car nous le ressentons dans notre chair et dans notre esprit. C'est tout simplement un mal que nous ne méritons pas. Notre tort serait peut-être d'avoir accepté de partir loin de chez nous pour accomplir notre devoir d'acquisition de connaissance dans le seul intérêt de notre pays. Sinon comment comprendre et expliquer cette indifférence et cette quasi-insensibilité des autorités nigériennes face à tous nos cris de détresse lancés ? Pourtant tout ce que nous demandons de notre pays c'est d'accomplir son devoir qui consiste simplement à nous mettre dans nos droits légitimes, car il est aussi du devoir de tout citoyen de revendiquer son droit. De notre point de vue, rien, ab-

solument rien ne saurait aujourd'hui expliquer l'attitude d'abandon adoptée par les autorités compétentes nigériennes à notre égard si ce n'est le manque manifeste de volonté politique et aussi une absence d'intérêt pour l'enseignement supérieur en général et la recherche en particulier. Pour nous, ce silence d'enterrement autour des problèmes des étudiants en général et de nos légitimes préoccupations en particulier est tout simplement la preuve du mépris de notre pays à notre endroit. Comment ne pas penser cela quand on sait que le Niger connaît une stabilité politique remarquable depuis huit ans ? Mieux, comment ne pas penser cela quand on sait que le pays connaît une croissance économique extraordinaire surtout ces deux dernières années avec notamment l'attribution d'environ

140 permis d'exploration et d'exploitation dans le domaine des mines et du pétrole, de la signature de plusieurs conventions d'exploitation d'uranium et de pétrole avec notamment le français Areva dans le cadre du projet Imouraren, et les chinois à travers la SOMINA (Société des Mines d'Azelik) pour l'uranium et le CNODC, la première compagnie pétrolière chinoise, pour l'extraction et le raffinage du pétrole du bloc Agadem ? Il est donc clair que des perspectives heureuses à court, moyen et long terme se profilent à l'horizon pour notre pays. Notre souhait le plus cher, c'est de voir le Niger connaître un boom économique à l'image des pays comme l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis qui se sont positivement et rapidement métamorphosés en quelques années seulement

après la découverte du pétrole dans ces pays. Notre souhait, c'est aussi, à l'inverse de certains pays dépourvus de cadres nationaux, de voir le Niger compter d'abord sur le savoir et l'expertise de ses fils et filles pour conduire tous les grands chantiers de développement qui sont et qui seront envisagés. Pour cela, il est donc impératif que le Niger fasse de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier, une priorité absolue. C'est la seule et unique voie du salut pour notre cher pays. Celle qui lui permettra assurément de pouvoir vaincre cette extrême pauvreté qui a trop longtemps élu domicile dans bon nombre de ses foyers, et gagner ainsi son pari du progrès et du développement durable.

Hamadou Ali,
Hunan University, Chine

Dégradation des axes routiers

Les conducteurs routiers refusent de payer le péage, les responsables du ministère de l'équipement expliquent...

A travers un préavis qu'il avait adressé, le 3 juillet dernier, aux responsables du ministère de l'équipement, le syndicat national des conducteurs routiers a menacé d'appeler ses militants à ne plus s'acquiescer du paiement du péage routier, pour protester contre la dégradation de certains axes routiers. Le syndicat a d'ailleurs mis sa menace à exécution, depuis la semaine dernière. Ce qui a amené les responsables du ministère de l'équipement à sortir de leurs bureaux pour expliquer à l'opinion comment tout cela est arrivé. C'est ainsi qu'en début de semaine, le Directeur de l'entretien routier, M. Habou Soufiane Magagi, et la Directrice de la Caisse autonome de financement de l'entretien routier (CAFER), Mme Mayaki Hadjara Souna, ont rencontré la presse, dans la salle de réunion du ministère de l'équipement. D'entrée de jeu, M. Habou Soufiane Magagi a tenu à préciser que « la conférence de

presse a été organisée, non pas pour faire la polémique avec le syndicat, mais simplement pour présenter la situation telle qu'elle se présente au niveau du ministère de l'équipement, du ministère des transports et de la CAFER, plus particulièrement concernant les tronçons incriminés par le syndicat ». Après avoir rappelé les efforts déployés par le gouvernement nigérien pour améliorer l'état de nos routes, le directeur général de l'entretien routier a reconnu que la plupart des tronçons incriminés par les conducteurs sont effectivement en mauvais état. Toutefois, a nuancé Habou Soufiane Magagi, certains de ces tronçons sont actuellement en chantier. C'est le cas des tronçons Dosso-Doutchi, Doutchi-Konni. S'agissant du péage routier, le directeur général de l'entretien routier a dit que c'est une loi de la République qui l'a institué et que décider de ne pas le payer est un non respect à la loi. A la question de savoir

ce que comptent faire les responsables du ministère de l'équipement pour amener les conducteurs à se conformer à la loi, M. Habou Soufiane Magagi a dit que l'option choisie est le dialogue avec le syndicat des conducteurs. La Directrice générale de la CAFER a aussi rappelé que le péage a été institué par une loi et que chaque usager de la route est tenu de le payer. Elle a tenu à préciser que l'entretien des routes ne relève pas de la seule responsabilité de la CAFER. Selon Mme Mayaki Souna, pour maintenir nos routes dans un état acceptable, tous les usagers doivent s'acquiescer du droit du péage routier, à chaque fois qu'ils empruntent la route et respecter le poids en charge autorisé par la réglementation en vigueur. Ce dernier appel s'adresse sans doute aux gros porteurs dont certains dépassent largement les normes requises en matière de chargement des marchandises. Habibou Abdou

Prestation du serment des cadres de l'I.N.S

Protéger les répondants aux enquêtes et respect du code d'éthique

Les cadres de l'Institut National de la Statistique (I.N.S), personnel de direction et ceux d'encadrement ont conformément à leur statut prêté serment le mercredi dernier. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'économie et des finances M. Ali Lamine Zène au Palais de congrès. L'objectif de cette prestation de serment pour ces statisticiens est de protéger entre autres les répondants aux enquêtes et obtenir d'avantage leur confiance. En effet comme le médecin dans ses tâches quotidiennes, examine les patients en accédant assez souvent à ce qu'ils ont de plus intime pour élaborer un diagnostic, le statisticien aussi, dans la quête des informations et données statistiques nécessaires interroge des femmes,

des hommes etc..., et collecte auprès d'eux très souvent des informations confidentielles. Et toute divulgation d'informations confidentielles pourrait être préjudiciable à des personnes physiques ou morales qui auraient accompli leur devoir de répondre aux questionnaires statistiques, a indiqué le ministre de l'économie et de finances M. Ali Lamine Zène en présidant la cérémonie d'ouverture. Dès lors a-t-il affirmé s'impose le statisticien le respect d'un code d'éthique qui régit la communication par lui, de l'information obtenue auprès des enquêtés dans le cadre de l'exercice de sa profession. Aussi cette prestation du serment est d'autant plus importante de nos jours où l'information statistique fait l'objet

d'un plus grand intérêt de la part des pouvoirs publics et des partenaires extérieures de notre pays. C'est pourquoi a poursuivi le ministre pour évaluer et mesurer les progrès, des statistiques fiables sont indispensables notamment pour le Niger qui s'est engagé dans la voie de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (O.M.D) et la mise en œuvre de la stratégie de développement accéléré de réduction de la pauvreté (S.D.R.P.). Il est donc évident que de bonnes statistiques sont nécessaires dans la maîtrise, l'analyse et la gestion des choix politiques de développement économique et social devant conclure le ministre Zène.

bro Magawata

Condoléances

Suite au décès de sa mère, survenu le 21 juillet dernier en France, l'équipe de La Griffe présente ses condoléances à M. Alzouma Zakari, Directeur de publication du journal "Opinions". Et souhaite un repos éternel à l'âme de disparue. Amen!